



Comité Famille
Mascouche

COMITÉ FAMILLE MASCOUCHE

MISSION, VISION ET VALEURS

1. Mise en contexte

Mandaté par la Ville de Mascouche, le Comité Famille Mascouche (CFM) a pour objectif de promouvoir le rôle de la famille et de la parentalité. Entre autres, il soutient et fait la promotion des organismes du milieu qui contribuent au mieux-être des ménages mascouchois. Fort de son partenariat avec la Ville, le CFM réalise des événements majeurs au cœur d'une programmation annuelle qui répond aux objectifs visés par la Politique familiale de la Ville de Mascouche. Le CFM a d'ailleurs participé activement à l'élaboration et contribue au suivi de cette Politique intitulée *Notre album de famille*. Cette démarche s'inscrit dans la lignée des actions pour l'épanouissement des familles mascouchoises qu'entreprend le comité depuis 1998.

Par la réalisation d'activités grand public, le Comité Famille Mascouche stimule l'implication citoyenne autour du concept de la famille. D'ailleurs, le comité est fier de supporter les initiatives municipales et communautaires s'inscrivant dans le cadre de la Politique familiale et la mise en œuvre du Plan d'action famille-aînés de la Ville de Mascouche.

Pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, le CFM cherche à vitaliser l'engagement de ses partenaires financiers autour des services aux familles et du bien commun. Grâce à ces derniers, le comité met sur pied des activités qui rassemblent les gens de toutes les générations, en plus de supporter financièrement plusieurs initiatives communautaires et culturelles, dont celles visant la qualité de vie des résidents de l'OMH famille de Mascouche, l'exposition des enfants du Festival de peinture, ainsi que le prix « Coup de cœur » du concours MusiQualité de la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM).

2. Mission, vision et valeurs

2.1 Mission

Mandaté par la Ville de Mascouche, le Comité Famille Mascouche a pour mission la valorisation de la famille et de la parentalité, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie des ménages mascouchois par différents leviers.

2.1.1 Objectifs généraux

- Valoriser la famille et la parentalité
- Promouvoir et soutenir les organismes au service des familles
- Stimuler l'implication citoyenne autour du concept de la famille
- Participer activement à l'élaboration et au suivi de la Politique familiale de la Ville de Mascouche
- Assister et supporter les initiatives municipales et communautaires dans le cadre de la Politique familiale et la mise en œuvre du Plan d'action famille-aînés
- Vitaliser l'engagement des partenaires financiers autour des services aux familles et du bien commun

2.1.2 Objectif spécifique

- Réaliser au moins deux événements majeurs de qualité résultant de la mission et des objectifs généraux du Comité Famille Mascouche

2.2 Vision

Le Comité Famille Mascouche est un chef de file dans la mise en valeur d'initiatives en lien avec la famille et inspire son milieu dans l'émergence d'initiatives favorisant la qualité de vie des familles de la région.

2.3 Valeurs

Respect : le CFM entretient des relations basées sur le respect mutuel avec ses membres, ses partenaires financiers et les organismes oeuvrant dans le milieu; tout en considérant les limites individuelles de chacun.

Soutien : le CFM apporte le support nécessaire à chacun en vue de favoriser l'émergence d'initiatives en lien avec la mission, contribuant par le fait même à l'épanouissement individuel et collectif. Le CFM est heureux de compter sur une équipe composée de gens aux champs d'expertise variés qui mettent à profit leurs compétences au bénéfice des projets du comité.

Accessibilité : le CFM organise des activités accessibles s'adressant à un public de tous âges. Cette mesure vise à maximiser la participation des familles de la région.

Transparence : le CFM agit de façon transparente dans toutes ses actions et ses prises de décision, et ce, dans l'intérêt des familles mascouchoises. D'ailleurs, tout membre appelé à voter sur une résolution est invité à se retirer du vote si la décision le place en apparence ou en conflit d'intérêts.

3. Activités et événements

3.1 Objectifs visés

- Offrir aux familles des activités et des événements de qualité mettant à l'honneur les organismes locaux en service à la famille
- Faire rayonner les organismes et les partenaires lors d'activités ou d'événements festifs et rassembleurs
- Promouvoir et faire connaître les services offerts aux familles par les organismes et les partenaires
- Réaliser des activités et des événements appréciés des familles, en partenariat avec les organismes du milieu (communautaires, culturels, sportifs et autres)
- Faciliter et susciter le réseautage entre les organisations
- Stimuler l'implication citoyenne et le bénévolat sous toutes ses formes
- Utiliser les médias disponibles pour promouvoir les activités et les événements
- Stimuler la créativité des organismes, des partenaires et des bénévoles
- Parrainer la réalisation d'initiatives externes reliées avec la mission du CFM

3.2 Grand Rassemblement – Fête de la famille

Sous un thème rassembleur, l'événement tenu au mois de juin propose une large programmation d'activités grand public qui rassemble la communauté autour des organismes en service à la famille. La journée se veut un prétexte pour réunir plus d'une trentaine d'organismes venus faire la promotion de leurs services et proposer des activités à plus de 7 000 visiteurs. Grâce aux commandites, les vingt premiers organismes à but non lucratif participants reçoivent une aide financière afin de soutenir leur participation à l'événement.

3.3 Rassemblement hivernal des Mascouchois

L'événement se veut le moment fort de l'hiver au parc du Grand-Coteau avec une tempête d'activités à prix modique, dont les recettes sont remises aux organismes du milieu via Centraide Lanaudière secteur Mascouche. Les organismes mandatés pour le service de restauration, quant à eux, conservent les profits de leurs ventes. Ceci leur offre une opportunité de financement, tout en donnant l'accès à un service alimentaire aux visiteurs. À titre indicatif, les sommes amassées par la vente de coupons pour les activités payantes sur le site sont remises à **85 %** à Centraide Lanaudière secteur Mascouche et à **15 %** au Comité Famille Mascouche à titre de frais d'organisation.

3.4 Semaine québécoise des familles (SQF)

Cette semaine tenue au mois de mai reçoit une attention particulière du CFM pour la réalisation d'une programmation d'activités familiales gratuites à la bibliothèque municipale. Ces activités sont diffusées dans le bulletin municipal Le Nouveau Mascouche.

Si des organismes ou des partenaires expriment la volonté de s'investir lors de la Semaine québécoise des familles, il peut s'avérer un moment privilégié pour eux de promouvoir leurs services aux familles par une programmation d'activités variées (portes ouvertes, soirées thématiques, conférences ou autres). Si les ressources humaines, techniques et financières du CFM le permettent, le comité peut parrainer une conférence ou une activité sous le thème de la famille. Dans ce cas, le CFM agit à titre de facilitateur et voit à la promotion de l'activité.

4. Fonctionnement général du CFM

4.1 Organisation

Le Comité Famille Mascouche est une organisation non légalement constituée, mandatée et sous la responsabilité de la Ville de Mascouche, par l'entremise du Service de la culture et de la vie communautaire. À ce titre, le CFM agit conformément à la Politique d'achat de la Ville de Mascouche.

L'année fiscale du CFM est établie du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante afin de faciliter la réalisation de ses événements et le dépôt des commandites.

4.2 Membres

Le Comité Famille Mascouche est formé de bénévoles dynamiques qui ont à cœur le mieux-être des familles et de la communauté. Le CFM est généralement constitué des personnes suivantes :

- Un représentant des élus (conseiller), si le conseil municipal en émet le désir.
- Un représentant du Service de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Mascouche (employé municipal) en support au CFM.
- Toute personne désireuse de s'impliquer dans la communauté. Les membres du CFM provenant d'organismes en lien avec la famille n'agissent pas directement et exclusivement comme représentant de leur organisme, mais bien comme membre à part entière du CFM.

4.2.1 Implication

Les membres acceptent de s'impliquer comme partenaire de la mission, et ce, de façon bénévole. Ainsi, ils participent et s'impliquent activement dans la réalisation des activités du comité. Dans la mesure du possible, les membres sont invités à donner de leur temps pour le CFM lors de la tenue des événements majeurs.

4.2.2 Rôles

Les rôles de président, trésorier et secrétaire sont attribués ou reconduits par nomination parmi les membres actifs du CFM en début d'année fiscale. Toute personne étant membre du CFM peut proposer sa candidature à l'un ou l'autre de ces postes.

4.2.3 Recrutement

Le nombre de membres du CFM n'est pas limité. Toutefois, puisque le comité vise l'équilibre selon les tâches à accomplir pour faciliter le déroulement des réunions et la réalisation des projets, les ressources bénévoles à combler au sein du CFM sont recrutées selon les besoins.

4.3 Réunions

Les réunions se tiennent en soirée et selon un fonctionnement souple. Elles ont lieu au besoin, selon les tâches à accomplir en vue du prochain projet à réaliser.

4.4 Processus décisionnel

- Tous les membres du comité sont décisionnels.
- Le quorum est formé par les membres présents.
- Le compte-rendu fait foi des décisions rendues par le CFM.
- Puisque les décisions sont prises en grand comité, les sous-comités formés dans la foulée de la réalisation des différents projets doivent tenir informé le grand comité de l'évolution de leurs dossiers.
- Les décisions du CFM peuvent être prises en dehors des réunions par voie téléphonique ou électronique.